

Tripoli, Libye, 13 février (Infosplusgabon) - Au cours d'une réunion avec le ministre italien des Affaires étrangères Luigi di Maio, le ministre libyen de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale, Fathi Bachagha, a affirmé, mercredi, que "la solution à la crise de l'immigration clandestine se fait à partir du sud libyen et des pays africains dont ces immigrants proviennent, pour aller migrer vers l'Europe à la recherche d'une vie meilleure".

M. Bachagha a ajouté que "la guerre contre la capitale, Tripoli, est toujours en cours et que l'armistice est toujours fragile, précisant, selon un communiqué du ministère libyen de l'Intérieur que "la capitale Tripoli est également soumise à des bombardements quasi quotidiens, ce qui conduit à une nouvelle explosion difficile à supporter, malgré le sérieux du gouvernement d'union nationale concernant le respect de la trêve".

Concernant la résolution de la crise de l'immigration, il a expliqué que "l'idée de réinstaller des migrants est rejetée et inacceptable pour les Libyens, ainsi que toute autre question qui affecte la souveraineté libyenne".

La réunion s'est tenue à Tripoli, la capitale, en présence d'une délégation italienne accompagnant le ministre M. di Maio, en plus de l'ambassadeur de Libye auprès de l'Union européenne et du directeur du Département européen au ministère des Affaires étrangères, ainsi que d'un certain nombre de directeurs de départements au ministère de l'Intérieur.

La Libye est à la fois un pays de transit et de destination de l'immigration clandestine et subit, ces dernières années, un flux important de migrants, favorisé par la situation d'insécurité qui règne dans le pays, exacerbée par l'escalade militaire survenue près de Tripoli depuis le 4 avril dernier.

En raison de la détérioration des conditions de vie des migrants, les autorités libyennes ont, en collaboration avec les organisations des Nations unies, décidé de fermer les centres d'hébergement où 2.800 migrants clandestins sont détenus, et de trouver une nouvelle alternative dans la gestion du dossier de l'immigration clandestine.

FIN/INFOSPLUSGABON/AGP/2020

© Copyright Infosplusgabon